SION, VENDREDI 27 MAI 1949

46me ANNÉE — No. 61

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50
6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50
3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25
ETRANGER : 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.

Joindre 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux IIc 1748

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S.A.**

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. IIc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 13 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES: Valais 22 ct., Suisse 27 ct.

La basilique de St-Maurice

Au moment où ces lignes paraîtront, le Valais possèdera, en l'église abbatiale de St-Maurice, une basilique mineure. En effet, Sa Sainteté le Pape Pie XII, par un bref apostolique du mois de janvier, a décerné cette dignité à l'Eglise construite dans le voisinage et pour la garde des tombeaux et des reliques des martyrs thébains, saint Maurice et la légion qu'il commandait, massacrés pour leur fidélité à la foi chrétienne.

La date de la dédicace devait être fixée au 25 mai, pour correspondre à la date de la dédicace, en 1148, d'une église précédant l'actuelle, par le bienheureux pape Eugène III, disciple de saint Bernard de Clairvaux. Mais, pour permettre ou faciliter une plus grande solennité, la cérémonie a été retardée d'un jour et fixée au 26 mai, qui est cette année la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur.

Est-il nécessaire de rappeler que le 3 mars 1942, un bloc de rocher, se détachant de la paroi frontale qui domine le plateau de Vérossaz, atteignait un angle du beau rocher roman, le faisait s'effondrer par deux faces sur le fond de l'église, pulvérisant les orgues, heureusement sans tuer ni blesser personne, bien que ce fut l'heure de la messe conventuelle ? La flèche massive tint encore quelques jours, suspendue dans le vide, ne reposant qu à moitié sur les deux pans de mur subsistant. Mais le fœhn, survenant, s'engouffra dans la masse creuse, et, par son impétuosité, provoqua un nouvel effondrement. Mutilation plus grave que la précédente, mais, à un autre point de vue, soulagement, car cette flèche menaçant prompte ruine était un danger imminent, et une seule vie humaine est plus précieuse que toutes les pierres assemblées, fussent-elles vénérables comme celles-là !

On ne tarda pas à reconstruire le vénérable monument. Des secours affluèrent de toute la Suisse. Fidèles, amis de l'Abbaye, et aussi amis des beaux monuments de notre patrie, tinrent à témoigner de façon pratique ce que le clocher de St-Maurice représentait non seulement pour le Valais, mais pour la Suisse entière. Mais ce n'étaient que des secours. Une lourde charge restait aux propriétaires du monument, l'Abbaye de St-Maurice.

Depuis longtemps, il était question d'agrandir l'église. Les étudiants de ma génération et de celle qui suivit se souviennent de cet entassement, lors des messes pontificales, sur de petits bancs surajoutés pour la circonstance, aussi incommodes qu'inélégants. Ayant longtemps remis l'agrandissement à des temps meilleurs, on pensa qu'il fallait profiter du temps pire, financièrement parlant, puisque, de toutes façons, une restauration était urgente, imposée par la catastrophe. On pouvait, évidemment « réparer » à moindres frais. Mais était-ce raisonnable de faire la même œuvre deux fois, en rendant la seconde très problématique, impossible pour longtemps ?

Ceux qui bâtirent les cathédrales firent œuvre de foi, non seulement en témoignant par l'édifice lui-même et sa splendeur, de leur croyance en l'existence du Dieu Tout-Puissant, non seulement en facilitant de toutes manières aux fidèles le culte qu'ils doivent rendre à ce Dieu, mais aussi en pensant que Dieu aiderait à trouver les ressources nécessaires à l'achèvement de ces grandes entreprises. Héritiers de ces bâtisseurs, les chanoines de St-Maurice manifestèrent la même vertu d'espérance. En sorte qu'ils firent aussi grand que possible et aussi splendide qu'il convenait.

Ainsi le Valais possède désormais deux cathédrales parfaites: celles du diocèse de Sion, dont l'achèvement est l'œuvre admirable de S. E. Mgr Bieler, dont nous célébrons ces jours-ci les trente ans de dignité épiscopale, et celle de St-Maurice, dont la dédicace a lieu le même jour que ce trentième anniversaire de notre Pontife vénéré. Si nous appelons cathédrale l'église que l'on qualifie plus communément d'abbatiale, c'est qu'elle est en fait le siège de l'évêque de Bethléem, dont la juridiction réelle s'étend sur une petite portion de la terre valaisanne.

Double sujet de joie, donc, pour les Valaisans, en cette fête de l'Ascension que nous aurons célébrée quand ces lignes paraîtront. Double sujet de gratitude envers la providence qui dispose suavement de toute chose et qui, dans le cas de St-Maurice, sait tirer de la malice des événements un accroissement de sa gloire sur la terre, grâce à la fidélité des chanoines, des religieux du plus ancien monastère de l'Occident, dont la nouvelle église fait partie de cette « laus perennis », louange perpétuelle à Dieu et à l'honneur des Martyrs thébains, établie officiellement en 515 par S. Sigismond, roi des Burgondes, mais que l'on peut dire avoir été instituée déjà un siècle plus tôt par S. Théodule, premier évêque du Valais, dont S. E. Mgr Victor Bieler est le lointain successeur. S. M.

LA « GUERRE » DES GARES A BERLIN

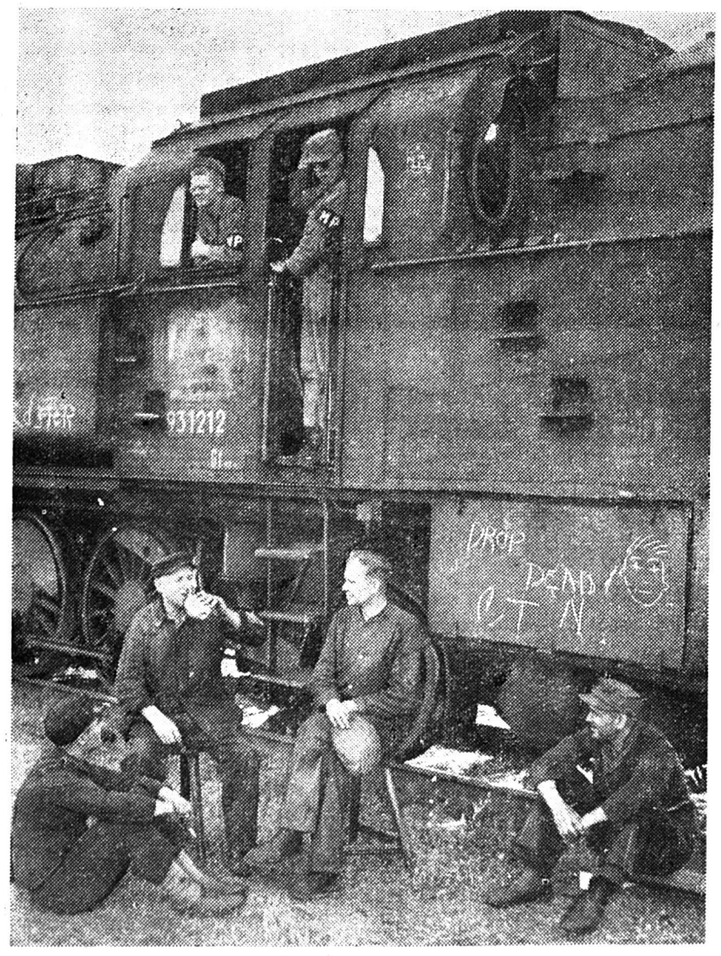

La grève déclenché par les cheminots des secteurs occidentaux de Berlin a pris la forme d'une véritable guerre civile. Soixante-douze personnes ont été blessées. Il y eut un mort. On annonce, d'autre part, de source américaine, que les autorités soviétiques auraient donné l'ordre à la direction des chemins de fer de reprendre le contrôle de toutes les gares de Berlin. Sur le cliché, un « piquet de grève » et des agents de la « Military Police ».

UN SLOGAN TROMPEUR

Au cours des dernières élections à Berlin, les communistes avaient apposé de grandes pancartes sur lesquelles on lisait : « Dein ja dem Friedem » (Votez oui pour la paix !). Ce slogan, employé par les communistes, n'a pas enthousiasmé les électeurs qui se « méfient » de cette paix que les rouges n'interprètent pas dans le bon sens. Aussi le résultat ne fut pas en leur faveur.

12 millions de tonnes de navires « dans l'huile »

Cela peut paraître paradoxal, mais il est parfaitement exact que la guerre sous-marine a contribué a augmenter sérieusement le tonnage mondial des bateaux de commerce. De 70 millions de tonnes en 1939, le tonnage mondial est passé à 85 millions en 1945 et depuis il n'a cessé d'augmenter. Certes, 35 millions de tonnes de navires ont été envoyés par le fond durant la guerre par les sous-marins allemands, mais dans le même temps, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont construit 50 millions de tonnes de bâtiments nouveaux, de sorte qu'en fin de compte les chantiers navals ont triomphé des sous-marins et que le tonnage disponible, après guerre, se trouve supérieur de 20 % à celui de 1939.

Ce sont les Etats-Unis qui sont les gros propriétaires de cette Armada pacifique; la Grande-Bretagne qui disposait à l'origine du second conflit mondial de 27 % du tonnage global réparti entre toutes les nations n'en a plus aujourd'hui que 18 %, tandis que l'Amérique du Nord qui n'avait qu'une flotte de transport équivalant à 13 % du tonnage mondial en possède aujourd'hui un peu plus de 65 % !

Le renversement de la situation est d'autant plus sensible qu'en 1900 la Grande-Bretagne disposait de la moitié du tonnage mondial et les Etats-Unis 4 % seulement... Aussi, à la fin des hostilités l'Amérique a-t-elle été quelque peu embarrassée de tant de navires et sur les 55 millions de tonnes sorties de ses chantiers navals elle n'en conserva que 32 millions, cédant les 22 millions de tonnes inutiles en grande partie, à l'Angleterre et le reste aux pays adhérents au pacte de l'Atlantique.

Malheureusement 85 millions de tonnes de navires en service c'était beaucoup trop; 70 millions suffisaient amplement en 1939 et la crise se faisait déjà sentir au point qu'il avait fallu livrer aux démolisseurs des bateaux encore en bon état. Le fret mondial était tombé aux alentours de 6 shillings, c'est-à-dire au prix de 1900 !

Aujourd'hui la situation est plus grave encore étant donné que le volume des marchandises transportées a diminué et que la concurrence de l'aviation se fait lourdement sentir en ce qui concerne notamment les passagers.

Or, le tonnage mondial est si mal réparti que la plupart des nations du monde s'efforcent de reconstituer leur flotte commerciale. Il ne peut donc être question de résoudre le problème par un ralentissement général de la construction navale. Quatre millions et demi de tonnes de navires de transport sont actuellement en chantier un peu partout. Certaines nations qui avant guerre s'adressaient aux chantiers des Etats-Unis ou à ceux de Grande-Bretagne ont ouvert chez elles des chantiers de construction et ne songent nullement à les mettre en chômage. Tel est le cas du Brésil, de l'Argentine, de l'Australie, etc. jusqu'à l'Inde qui, devenue indépendante, veut se donner une flotte de 2 millions de tonnes !

Devant cette inflation d'un nouveau genre, les Etats-Unis ont décidé de ne conserver en service qu'un tonnage égal à 50 % du tonnage mondial et plusieurs chantiers navals ont été fermés, d'autres ne travaillent plus qu'au ralenti.

Mais les Etats-Unis ne veulent pas recommencer l'erreur commise après la première guerre mondiale, aussi n'est-il pas question de détruire les navires désarmés. Prudemment, sagement, les Américains ont préféré traiter la flotte de commerce comme la flotte de guerre et mettre « en conserve » les bâtiments inutilisés. C'est ainsi que 12 millions de tonnes de navires ont été mis « dans l'huile » et empilés comme des boîtes à sardines dans les immenses « ship-pards » des bases maritimes. Le colossal « magasin de conserves de navire » américain s'augmente d'ailleurs régulièrement de 400.000 tonnes de bâtiments chaque mois, ce qui met les Etats-Unis à l'abri de toute surprise et leur épargne en même temps la grave crise qu'entraînerait une chute du cours mondial du fret.

Dans cette affaire, les économistes et les militaires sont d'accord : rien de mieux qu'une inépuisable réserve de « navires de conserve » qui permettrait de faire face à tout imprévu, entraînant des pertes sensibles pour la flotte de transport. Cet « imprévu », tout le monde l'a compris, c'est le risque d'un nouveau conflit mondial, et c'est pourquoi le stockage de navires auquel procèdent les Etats-Unis est un fait important, non seulement pour les U.S.A., mais aussi pour tous les Alliés.

Pharmacie Nouvelle
DROGUERIE
SION
René Bollier, pharm.
Tél. 2 18 64.

Au gré de ma fantaisie...

La promenade d'école

Voici revenu le temps — il est revenu depuis quelques semaines déjà — où les écoles primaires font leur promenade annuelle. Quoi de plus naturel et de plus opportun que de conduire les enfants dans la capitale ? Il y a tant de belles choses à y voir. Le régent, qui y a fait son école normale est un cicérone très qualifié. Il commente. Fort bien, mais...

Pourquoi introduire un « mais » ? Je suis parfois, quand j'ai quelques minutes de répit, le maître d'école et ses disciples à peine émoulus du biberon. A distance, bien sûr : assez loin pour ne pas me faire remarquer, et assez près pour saisir quelques bribes de la leçon.

Car le maître fait ordinairement encore la leçon. Cela m'irrite un peu : c'est jour de détente, et il vaudrait mieux ne pas enquiquiner les mioches. N'est-ce pas déjà bien suffisant que ce plaisir de la sortie soit probablement suivi d'un pensum dénommé « rédaction » ? Pourquoi ce pensum supplémentaire, si tant est qu'un supplément puisse précéder l'essentiel, de faire subir tant d'explications, d'ailleurs probablement assez vaines ?

Qu'on montre donc la splendide cathédrale de Valère, et qu'on dise simplement aux petits bouts d'humanité : « Mes petits agneaux, quand vous aurez beaucoup voyagé, s'il vous arrive de beaucoup voyager, vous trouverez ce monument splendide. Des gens viennent de très loin pour le voir. Vous venez de Kalpetran ou de Bovernier. Il n'y a pas besoin de faire le tour du monde pour voir de belles choses : le Valais en offre d'incomparables. Regardez bien, ça vaut la peine. »

En un autre domaine, que l'on fasse voir une fleur : « Regardez-moi ce coloris, admirez la finesse de ces pétales, la forme exquise de cette corolle. Cette fleur a un nom latin qui la distingue d'autres variétés, mais son nom commun est...

Mais voilà que je demande aux régents de ne pas faire de leçons et que je leur en fais une qui n'est probablement pas de leur goût. Est-ce que le virus « pédagogique » serait une des tares de l'humanité ?

Jacques TRIOLET

GEORGE SAND ET LE PEUPLE

En 1848, George Sand vit triompher le régime de ses rêves. Egérie de la nouvelle république, elle fut assaillie de solliciteurs. Or, un jour qu'elle faisait observer à un poète populaire que ses alexandrins étaient plus ou moins boîteux:

— Alors, madame Sand, lui dit l'autre sur un ton hargneux, alors, vous critiquez mes vers ? C'est donc que vous n'aimez plus le peuple ?

LA CONFÉRENCE DE PARIS

A la conférence de Paris, M. Vichinsky s'est rendu avec une équipe de 70 experts. Cette conférence à laquelle participèrent les représentants des quatres « grands » est suivie par les observateurs de la presse mondiale. — Ici, M. Vassili Tarassenko, délégué de l'Ukraine, M. et Mme Jacob Malik et M. Gromiko arrivent à Paris.

A TRAVERS LE MONDE

ORADOUR NE VEUT PAS ÊTRE DÉCORÉ

A l'annonce du décret conférant la Légion d'honneur à la ville d'Oradour-sur-Glane, l'Association des victimes a demandé au président du Conseil et au ministre de la Défense nationale d'assister à la remise de la décoration le 10 juin, jour anniversaire du massacre.

Mais la municipalité d'Oradour-sur-Glane a décidé de son côté :

« De ne pas accepter la Légion d'honneur tant que ne seront pas jugés et châtiés, sur le lieu même de leur crime, les bourreaux qui participèrent au massacre. Pour manifester son mécontentement contre les lenteurs de la justice et de la reconstruction, le Conseil municipal demande à la population de faire de cette commémoration une journée de recueillement strictement réservée aux familles. »

POLICE SOVIÉTIQUE ET GRÉVISTES

L'administration des chemins de fer de la zone orientale avait transporté jeudi à Berlin 400 cheminots pour reprendre le trafic paralysé par la grève. Mais à leur arrivée à Berlin, ces quatre cents hommes refusèrent de se mettre au travail et se solidarisèrent avec les grévistes. La police soviétique procéda aussitôt à leur arrestation et les fit enfermer dans les prisons de la zone orientale.

RITA ET ALI SONT MARIÉS

Le maire communiste de Valauris a sanctionné jeudi le mariage du prince Ali Khan, fils de l'Aga Khan, avec la vedette américaine de cinéma Rita Hayworth.

EN CHINE

Dans Changhaï occupée, les fêtes voisinent avec la mitraille.

Une quarantaine de navires réquisitionnés par les nationalistes ont quitté Wousoung au cours de la journée avec, à leur bord, environ vingt mille hommes de troupes, apprend-on de source bien informée. Les observateurs estiment à cinquante mille environ les effectifs des troupes gouvernementales qui ne disposent d'aucun moyen d'évacuer le secteur de Changaï-Wousoung.

L'attitude des autorités militaires communistes à l'égard des autorités civiles, politiques et militaires nationalistes est montrée par la proclamation que vient de lancer le général Chu-Teh, commandant en chef de « l'armée populaire de libération » et son suppléant, le général Peng Pu-huai. Le manifeste déclare que les « meneurs seront poursuivis, leurs complices involontaires libérés et que ceux qui ont rendu des services seront récompensés. » Les dirigeants militaires du Kuomintang seront considérés comme des criminels de guerre quand ils auront été reconnus coupables de pillages, de rançonnement des civils, d'avoir utilisé des gaz asphyxiants, tué des prisonniers de guerre, détruit des armes et des munitions ainsi que des moyens de communication, brûlé des archives, détruit des dépôts de denrées alimentaires, ainsi que des avions, des bateaux ou des véhicules.

LE PAPE PROCLAME 1950, ANNÉE SAINTE

La bulle proclamant l'année sainte a été lue solennellement à Saint-Pierre jeudi matin, en présence du pape, par Mgr Carinci. Le document insiste sur l'utilité de cette pieuse pratique, étant donné que c'est seulement par l'assistance surnaturelle de la grâce divine que peuvent être résolus les grands problèmes d'ordre moral et matériel qui affligent la société

Le pape dit notamment qu'il faut prier avec insistance pour que les droits de l'Eglise soient maintenus dans leur intégrité et qu'ils soient mis à l'abri de toutes les embûches et les persécutions, que partout, mais surtout en Palestine, revienne bientôt la tranquillité, par un règlement équitable des problèmes, afin ques les différentes classes sociales, les haines s'étant éteintes et les dissensions s'étant apaisées, s'unissent dans la justice et la concorde fraternelle, que les multitudes des nécessiteux puissent tirer de leur travail de quoi vivre honnêtement et qu'ils puissent recevoir les secours nécessaires et opportuns de la libéralité et la charité des plus fortunés.

CONFÉDÉRATION

LA SUISSE SERA DÉDOMMAGÉE MAIS DANS QUELLE PROPORTION ?

Le Sénat américain a approuvé pour le projet de loi octroyant à la Suisse une indemnité de 10 millions 607 mille francs pour les dommages causés par les bombardements durant la guerre. La Chambre des Représentants avait fixé cette indemnité à 16 millions de dollars.

UN DANGER MENACE NOTRE JEUNESSE

Le 15 mai a eu lieu à Aarau l'assemblée générale de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse. Après avoir liquidé l'ordre du jour, l'assemblée a voté la résolution suivante:

Un danger menace notre jeunesse. Des publications immorales, dont le texte et l'illustration sont également néfastes, envahissent de plus en plus le marché et sont offertes à nos jeunes.

Il faut poursuivre résolument la lutte contre leur influence malsaine. En mettant à la disposition des jeunes des brochures instructives, attachantes, dont les auteurs sont du pays et le prix modique, on combattra efficacement le flot montant de ces publications étrangères. C'est la mission qu'assume depuis près de 20 ans, sans but lucratif, l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse dont le rôle bienfaisant est généralement connu.

Aujourd'hui plus que jamais, il s'agit de faire front au danger qui menace nos jeunes. C'est dans la mesure où nos autorités et notre peuple tout entier appuieront ces efforts que l'Oeuvre poursuivra efficacement sa tâche.

L'EXPEDITION SUISSE A L'HIMALAYA

D'après une nouvelle parvenue à la fondation suisse pour les recherches alpines, l'expédition suisse à l'Himalaya écrit que la période de beau temps est passée depuis quelques jours. Comparativement aux années précédentes, cette fois-ci la mousson a débuté relativement tôt. Les stations météorologiques annoncent que les quantités de pluies tombées entre le 1er avril et le 9 mai s'élevaient à 43 cm. dans le Bengale occidental et au Sikkin, chiffre qui n'avait plus été atteint depuis onze années. Ces conditions défavorables ont contraint l'expédition suisse Lohner-Sutter à interrompre son ascension et d'attendre la fin des pluies.

Le retard apporté au transport des bagages ensuite d'une grève et la difficulté de trouver des porteurs ont empêché de profiter de la période de beau temps qui a précédé la mousson. Mais des indices font présager que la mousson se terminera cette année-ci plus tôt que d'habitude. On escompte une période de beau temps pour l'été et le début de l'automne, ce qui permettra à l'expédition de poursuivre sa route. Le retour des Suisses doit être attendu par conséquent pour la fin de l'automne. Malgré les conditions atmosphériques défavorables, la colonne marche en direction du Népal.

LA HOLLANDE, LA SUISSE ET L'OR VOLÉ PAR LES ALLEMANDS

Répondant à des questions posées par des membres de la première chambre sur le budget du ministère des affaires étrangères, M. Stiker, chef de la diplomatie hollandaise, a déclaré que les conversations sur l'or volé par les Allemands au Pays-Bas qui est maintenant en possession suisse, n'ont donné jusqu'ici aucun résultat. M. Stikker a ajouté: « Le refus du gouvernement suisse d'examiner cette affaire, est dû à l'opinion de la Suisse que toutes les créances hollandaises dans cet ordre d'idées ont été réglées par l'accord du 25 mai 1946. Dans ces circonstances, la question de savoir si le gouvernement suisse peut être convaincu de la légimité des revendications néerlandaises, sera examinée avec d'autres parties de l'accord en question. Tant que les discussions à ce propos se poursuivent, il apparaît compréhensible que le ministère des affaires étrangères préfère ne faire aucune déclaration sur le difficultés qui se sont présentées. »

CANTON DU VALAIS

GLIS — Une fillette happée par une auto

La petite Edwige Kronig, âgée de 4 ans, traversait la chaussée dans la localité quand elle fut happée par une voiture française, conduite par M. Honoré Musso, qui circulait à vive allure. La petite a été fortement contusionnée, elle a subi une commotion et eut la jambe gauche fracturée.

MONTHEY — Une femme renversée par un camion

Sur la route de Monthey-Champéry, Mme Yvonne Andrey a été prise en écharpe par un camion que pilotait M. Norbert Rossier. Ce dernier ne s'aperçut pas de l'accident et continua sa route. Mme Andrey a des contusions aux hanches, aux bras et aux jambes.

BRAMOIS — Loto des tireurs

La Socitété des Tireurs de la Borgne organise pour dimanche 29 mai prochain un Loto, qui se déroulera au Café de la Belle-Ombre, au Pont de Bramois.

De nombreux et beaux lots permettront à ceux qui viendront tenter leur chance de faire d'excellents 4 heures. Si le temps est au beau (le baromètre ne cesse de monter !), ce sera pour les gens des localités environnantes un joli but de promenade.

Ceux qui viendront à la Belle-Ombre, dimanche prochain, auront au surplus le plaisir d'entendre des productions de nos sympathiques et méritantes sociétés locales « La Laurentia » fanfare, et la « Ste Cécile » chœur mixte.

Ah! le petit vin blanc, sous les marronniers qui feront la belle ombre, (y'aura du soleil! nous le répétons) ne sera pas mauvais du tout !

Et la « quine » vous donnera le reste !

Venez nombreux tenter votre chance. Ce sera familier, champêtre, et il y aura de la saine gaîté dimanche 29 mai sous les platanes de la « Belle-Ombre », au Pont de Bramois. (Voir aux annonces).

CHAMPEX — Une disparition inquiétante

Deux jeunes femmes hollandaises se trouvaient en séjour à l'Hôtel de la Poste à Champex. Elles sont parties hier matin en excursion dans la région de la combe d'rny. On attendait à l'Hôtel leur retour vers les 12 heures. Mais, ce matin encore, elles n'ont pas reparu et n'ont plus donné aucun signe de vie. On redoute un tragique accident. Des colonnes de secours sont parties dans la direction prise par les deux touristes et dans la région.

A l'hôtel, où nous avons téléphoné ce matin vers 11 h. 30, on n'a pas été en mesure de nous donner aucun renseignement et l'on s'est refusé à nous communiquer les noms des disparues. Espérons que les chercheurs auront la chance de retrouver les deux jeunes filles saines et sauves.

St-MAURICE — La consécration de la basilique

Nous ne pouvons consacrer un grand reportage à la cérémonie de consécration de la basilique de St-Maurice. Force nous est de nous limiter aujourd'hui aux éléments schématiques.

La consécration faite par S. E. Mgr Filippo Bernardini, nonce apostolique en Suisse, a débuté tôt le matin par les exorcismes auxquels les fidèles n'assistèrent pas. L'accès de l'église ne leur fut possible que vers la fin de la cérémonie. La basilique, malgré ses vastes proportions fut aussitôt remplie.

Dans les stalles, nous notons la présence de 3 évêques (4 avec Mgr le Nonce qui officie) et de 9 prélats, ainsi que de nombreux dignitaires ecclésiastiques. Outre LL. EE. Mgr Louis-Séverin Haller, évêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice et Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, nous voyons S. E. Mgr Hilarin Felder, évêque tiutlaire de Géra. Puis NN. SS. Adam, Rme Prévôt du Grand St-Bernard; Grand, Vicaire général de Sion; Petit, Vicaire général de Genève; Folletête, Vicaire général de Bâle; Humair, Schaller, von Ernst, Niederberger et Rast.

Parmi les autorités civiles, notons MM. Henri Carron, président du Grand Conseil; Maurice Troillet, conseiller d'Etat; René Spahr, président du Tribunal cantonal; Joseph Escher, président du Conseil national; Louis Couchepin, juge fédéral; les conseillers d'Etat Chaudet, Pugin et Ackermann, représentant les cantons de Vaud, Genève et Fribourg; Chevillotte, consul de France à Lausanne; Gross, sous-préfet et Amacker, président de St-Maurice.

Enfin des militaires, au nombre desquels le col.-brigadier Tardent, cdt de la Br. mont. 10.

La messe pontificale se déroule, imposante, tandis que le célèbre Chœur mixte du Collège chante une belle messe de Pérosi. A l'Evangile, S. E. Mgr Haller lit le bref apostolique d'érection de la basilique, puis S. E. Mgr Charrière prononce une allocution admirable sur la fidélité.

Au cours de l'agape qui suivit l'office, on entendit S. E. Mgr Haller, MM. Troillet, Chevillotte, Carron, Linus Birchler, président de la commission fédérale des monuments historiques; Ackermann et Hyacinthe Amacker.

Un télégramme fut adressé au Saint-Père et un autre à S. E. Mgr Victor Bieler, évêque de Sion, doyen de l'Episcopat suisse, qui célébrait ce jour-là le 30me anniversaire de son élection au siège de St-Théodule. S. M.

AVEC LES MATCHEURS VALAISANS

Meilleurs résultats du tir du 22. mai 1949, au stand de Martigny:

300 m.	Lamon Gérard, Lens,	495
	Délez Charles, Vernayaz	491
	Mariétan Rémy, Champéry	487
	Grenon Emile, Champéry,	487
	Truffer Walter, Stalden	485
	Vuadens Hyacinthe, Vouvry	479
	Savioz André, Sion	478
	Schnorhk Henri, St-Maurice	466
	Schaufelberg Henri, Viège	466
50 m.	Heinzmann Joseph, Viège	522
	Heinzmann Louis, Viège	508
	Meichtry Edouard, Brigue	474
	Gross Alphonse, St-Maurice	473
	Uldry Louis, Vernayaz	471

A la suite des différents éliminatoires qui se sont déroulés depuis l'automne dernier, le Comité des Matcheurs valaisans a constitué les équipes qui, le 12 juin prochain représenteront le canton au match Genève-Haut-Valais, à Genève. Les équipes, y compris les remplaçants, sont les suivantes:

300 m. Délez Charles, Vernayaz;
Lamon Gérard, Lens;
Grenon Emile, Champéry;
Gaechter Louis, Martigny;
Salzgeber Edouard, Rarogne;
Heinzmann Albert, Viège;
Vuadens Hyacinthe, Vouvry;
Mariétan Rémy, Champéry;
Truffer Walter, Lalden;

50 m. Heinzmann Louis, Viège;
Heinzmann Joseph, Viège;
Uldry Louis, Vernawaz;
Meichtry Edouard, Brigue;
Gross Alphonse, St-Maurice;
Lamon André, Lens;
Kamerzin Pierre, Veyras-Sierre.

UNE INTERVIEW DU GENERAL GUISAN

Dans le cadre des émissions de la Croix-Rouge, M. Guy Zwissig, président de la section de Sierre donnera samedi 28 mai, à 18 h. 35, une émission spéciale dans laquelle il présentera une interview du général Guisan. Cette émission aura pour but d'encourager notre population à réserver bon accueil aux vendeurs d'insigne de la Croix-Rouge.

AVEC L'ASSOCIATION HÔTELIÈRE DU VALAIS

Nous lisons dans la « Gazette de Lausanne » :

Faisant d'une pierre deux coups, l'Association hôtelière valaisanne a tenu, mardi, à Lausanne, son assemblée générale annuelle, donnant ainsi l'occasion à ses membres de visiter l'Ecole hôtelière suisse qui a subi, l'an dernier, d'importantes et heureuses transformations sous l'énergique direction de M. Schweizer.

La séance administrative se déroula à la Salle des Vignerons, sous la présidence de M. Alfred Mudry, de Crans. M. Bojen Olsommer, le dévoué secrétaire de l'Association, donna quelques renseignements sur le rapport de gestion de 1948, puis l'ordre du jour fut rapidement liquidé; après que M. Bieri, contrôleur des comptes, eut demandé aux congressistes de donner décharge au comité de sa gestion, M. Joseph Escher, de Sion, fut désigné en qualité de délégué du Valais à l'assemblée générale de la Société suisse des hôteliers qui tiendra ses assises à Einsiedeln, à la fin du mois.

M. Alfred Mudry, après cinq ans d'active et dévouée présidence, déclinant une nouvelle réélection M. A. Candrian, de Zermatt, vice-président, fut appelé à lui succéder, tandis que M. Manuel Défago, de Champéry, était nommé vice-président. M. A. Candrian ne manqua pas, au nom des membres de l'association, de dire à M. Mudry toute la reconnaissance qu'ils ont pour le travail qu'il a accompli avec tant de zèle et de compétence pour le plus grand bien de tous.

Ces formalités accomplies, l'assistance entendit une communication des plus intéressantes de M. Pierre Darbellay, directeur de l'Union valaisanne du tourisme, qui vient de rentrer d'un voyage d'études en Hollande. Grand est le nombre des Hollandais qui désireraient visiter notre pays, mais bien peu obtiennent l'autorisation, car les Pays-Bas pratiquent une politique touristique identique à celle des Britanniques. Les agences de voyage prennent note des personnes qui désireraient séjourner en Suisse et la Banque des Pays-Bas procède au « tirage au sort » des Hollandais qui recevront les devises nécessaires, soit un montant maximum de fr. 400.—. Dix-sept pour cent des touristes obtiennent ce montant. Les noms des personnes qui n'ont pas été favorisées par cette « loterie » sont reportés à nouveau et participent au tirage au sort suivant. C'est dire combien il serait heureux pour le tourisme en Suisse que nous arrivions à conclure un accord satisfaisant avec la Hollande.

Au cours d'un succulent déjeuner préparé par les élèves de l'Ecole hôtelière et servi de main de maître, M. Alfred Mudry salua ses hôtes en termes excellents. Il donna successivement la parole à M. Jaquet, conseiller d'Etat, qui apporta le salut du Conseil d'Etat vaudois, assurant ses auditeurs que « tant qu'il y aura des gens de goût, le Valais aura des visiteurs », propos qui assure d'autant plus aux hôteliers valaisans une prospérité continue que le Valais a toujours été la terre d'élection par excellence du tourisme, à M. le syndic Pierre Graber, qui prononça une allocution pétillante d'esprit, et à M. Robert Mojonnet, député, président de la commission scolaire de l'Ecole hôtelière suisse, qui rappela les mérites de M. et Mme Schweizer, directeur de l'école.

Le café pris, les hôteliers valaisans visitèrent les installations de l'école, avant d'être, au Dézaley, les hôtes de la Municipalité de Lausanne, où ils purent déguster les meilleurs crus vaudois.

DON AUX MUSÉES CANTONAUX

Les Musées cantonaux viennent de s'enrichirent de deux dons importants.

M. Auguste Marguerat, ingénieur à Lausanne et directeur du Viège-Zermatt, toujours fidèle au Valais, vient de faire un geste généreux pour le Musée des Beaux-Arts de la Majorie en donnant deux toiles du peintre Louis Werlen, mort à Brigue en 1928.

Ce sont: un « Portrait de l'Artiste » huile, 1925 et « Ein Gläschen zuviel » tempera.

D'autre part, feu le lieut.-col. Henri Pelet, à Lausanne, dont les collections militaires étaient célèbres, a donné en testament au Musée de Sion, cinq portraits d'officiers valaisans :

Si ces toiles ont plus une valeur historique qu'artistique, il y a lieu de mentionner « Le Grenadier Besse, du service d'Espagne », peint à Barcelone par son confrère François-Félix Cortey, en 1790. Ce dernier, originaire du Chable (1760-1835) se fera après avoir quitté le service étranger, un certain renom comme portraitiste et paysagiste.

Et, « un lieutenant des Milices valaisannes », peint par Laurent Ritz, en 1850.

Merci à nos amis vaudois qui ont témoigné ainsi leur sympathie pour notre canton. Ces toiles sont les bienvenues dans nos musées où les peintres Cortey et Werlen n'étaient pas encore représentés jusqu'ici. Wf.

TROIS CONSIGNES DE S.S. PIE XII AUX CATHOLIQUES SUISSES

Sa Sainteté Pie XII a reçu mardi un pélerinage de 800 ouvriers catholiques de Suisse alémanique, qui était conduit par Mgr Meile, évêque de Saint-Gall.

Au cours de cette audience, le Souverain Pontife a adressé à ses visiteurs un grand discours en langue allemande.

Le Pape a commencé par remercier Dieu, avec les ouvriers catholiques de Suisse, pour tout le bien réalisé par leur mouvement durant les dix dernières années. Puis il a déclaré que, depuis le début de son pontificat, il avait saisi toutes les occasions pour exprimer sa pensée sur les questions sociales. C'est pourquoi il ne voulait pas manquer à l'occasion de cette audience, de préciser un certain nombre de points qui lui semblaient avoir une importance particulière.

« Fixez-vous toujours de grands buts » : telle est la première consigne de S.S. Pie XII. La seule défensive ne suffit pas. Actuellement la rénovation de la famille chrétienne est l'objectif que vous avez choisi. C'est un but de construction intérieure : l'enseignement de l'Eglise est très riche sur ce thème. Il faut choisir ce qui permettra de mieux établir les nécessités de l'heure.

« Ayez un esprit juvénile, a dit ensuite le Pape. Il faut être agile dans l'action, sans dédaigner, bien entendu, l'expérience, la prudence, le caractère sérieux de la vie.

« Pratiquez une adhésion consciente aux forces spirituelles de votre peuple, surtout de l'élément catholique de votre peuple » a ajouté le Souverain Pontife. S'isoler, c'est s'appauvrir.

Trois grands personnages de votre pays, Mgr Mermillod, Decurtins et Beck ont justement compris la nécessité d'introduire le spirituel dans la question sociale.

Sa Sainteté a enfin montré que ces trois consignes se trouvent parfaitement résumées dans l'homme uni au Christ et à son Eglise, comme le fut saint Nicolas de Flue, canonisé il y a deux ans et présenté aux Suisses comme le modèle qui dépasse son siècle et garde toute sa valeur pour notre époque.

Après avoir donné sa bénédiction aux 800 ouvriers présents à cette audience, le Souverain Pontife s'est entretenu cordialement avec des groupes de pélerins, dont plusieurs étaient revêtus de costumes nationaux suisses.

De nombreux dons ont été remis par les visiteurs du Pape pour les églises pauvres et pour ses œuvres de charité.

VIGNERONS !

C'est le moment de commencer les premiers sulfatages contre le mildiou de la vigne. Ces traitements doivent débuter dès que les conditions météorologiques le permettront.

Produits à employer : bouillie bordelaise 1,5 à 2 % sulfate de cuivre neutralisé à la chaux, ou cuivre rouge à 0,4 % ou encore oxychlorure de cuivre à la dose indiquée par le fabricant. Les traitements doivent se faire de 10 à 15 jours.

Station cantonale d'Entomologie

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE « ZURICH »

Dans sa séance du 21 mai 1949, le Conseil de surveillance de la Société, a accepté le compte rendu du 91me exercice (1948).

La production d'assurance de capitaux réalisée pendant l'exercice a atteint 231 millions de francs.

L'augmentation nette en 1948 est de 115 millions de francs et le portefeuille d'assurances de capitaux atteint 2 milliards 236 millions de francs.

A la fin de l'exercice, le total de l'actif s'élève à 1 milliard 315 millions de francs. La Société a calculé les réserves destinées à garantir ses obligations découlant des contrats d'assurance et a évalué avec la plus grande prudence.

Après renforcement des réserves, l'excédent de recettes s'élève à 20,9 millions de francs. Par rapport à celui de l'exercice précédent, il a augmenté de plus de 3,5 millions de francs, grâce aux soins apportés à la composition du portefeuille d'assurances et aux mesures prises par notre Société. D'après les dispositions statutaires, l'excédent de recettes doit être utilisé exclusivement dans l'intérêt des assurés.

LA PRINCESSE MARGARET A TRAVERSE LE VALAIS ET N'A RIEN VU

Venant de Stresa, la princesse Margaret-Rose, seconde fille de S. M. le roi d'Angleterre a franchi le Simplon, hier dans la matinée, dans une grande limousine noire, qui était suivie de trois autres voitures et de policiers en motocyclette. Elle est arrivée à Sierre à 13 h. 15, au Château-Bellevue où M. Gianella, directeur, lui a réservé le meilleur accueil. Un excellent déjeuner a été servi dans un cadre intime, dans un salon Louis XV. M. Marcel Gard, président du Conseil d'Etat, remit à la princesse un bouquet d'œillets roses, une boîte de pralinés et un livre historique sur le Valais. Le foule qui était massée près de l'hôtel lui a fait au moment de son départ, à 15 h. 45, une chaleureuse ovation. Elle traversa ensuite le Valais, sans rien voir, dit Peillex, dans la « Tribune de Lausanne », si ce n'est que le profil de M. Boissier et le large dos des gendarmes.

Le spectacle n'était pas très gai, convenons-en; les voyageurs avaient l'air triste comme le temps. Le Valais n'aura pas produit un gros effet sur l'esprit de la princesse. Elle n'aura pas non plus éprouvé une impression « formidable » de la vallée du Rhône, de ses us et coutumes, de rien quoi, puisqu'on ne lui a rien montré. C'est une manière comme une autre de faire croire aux gens de marque que nous n'avons rien à leur montrer, surtout quand il pleut ! A qui la faute ?

On dit que les Bernois avaient organisé à Chillon une magnifique réception un peu gâchée par la rigidité d'un protocole ennuyeux dont la princesse Margaret-Rose se serait bien passée, à vingt-ans surtout. Mais, c'est là, paraît-il, un des aspects de la démocratie helvétique! Il faut bien l'admettre et le regretter. f.-g. g.

AGRICULTEURS...

La Station cantonale d'entomologie communique :

Nous vivons une période très favorable au développement des maladies cryptogamiques telles que oïdium des arbres fruitiers ou de la vigne, tavelure des arbres fruitiers, etc. En effet, les périodes humides suivant les périodes sèches à intervalle très court et nous avons déjà constaté de grosses attaques d'oïdium du pommier dans de nombreux vergers de notre canton.

Agriculteurs, soyez vigilants, surveillez vos cultures, ne les laissez pas envahir par ces affections. Traitez sérieusement votre vignoble lorsque le moment sera venu avec des produits cupriques et produits soufrés. N'oubliez pas non plus de garantir la qualité de vos poires et surtout de vos pommes en évitant que la tavelure ne vienne les tacher et ainsi soit la cause de leur dépréciation.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

LE CENTENAIRE DES PTT ET LE 75me ANNIVERSAIRE DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

Le bâtiment des Postes de Sion est couvert de drapeaux, aujourd'hui, pour marquer le centenaire des PTT. et le 75me anniversaire de l'Union Postale Universelle.

Rappelons, à cette occasion, que la première forme d'un service postal a été dans notre pays le « Cursus publicus », la poste d'Etat romaine, du 1er au 5me siècle. Plus tard, les villes se mirent à créer des communications postales régulières : St-Gall en 1837, Bâle en 1569, Zurich et Schaffhouse en 1585 et Berne en 1675. La République helvétique, de 1798 à 1803, apporta une certaine centralisation des postes. Alors qu'en 1803, il y avait seulement 10 administrations cantonales des postes, on en comptait 18 en 1848. Les postes étaient affaire des cantons qui, la plupart du temps, en affermaient la régale à des entrepreneurs privés. De canton à canton, le transit des envois postaux faisait l'objet de contrats spéciaux. La taxe d'une lettre variait de 5 à 60 ct. suivant la distance, et le transport d'objets de correspondance était de grand rapport pour les entrepreneurs privés.

Cela amena la plupart des cantons à organiser eux-mêmes le service postal, dont les recettes constituèrent dès lors une part considérable de leurs revenus.

Puis vint la constitution fédérale de 1848, dont l'article stipulait que les postes devaient être reprises par la Confédération sur tout le territoire suisse.

A partir du 1er janvier 1849, les postes continuèrent tout d'abord à être exploitées par les administrations cantonales pour le compte de la Confédération. Après quoi, la loi fédérale du 25 mai 1849 ayant réglé l'organisation des postes en instituant une administration centrale à Berne et 11 directions d'arrondissement, l'administration fédérale des postes put commencer son activité le 1er août 1849.

L'HARMONIE MUNICIPALE À LA FÊTE CANT. DES MUSIQUES À ARDON

L'Harmonie municipale de Sion quittera la ville en cortège, dimanche matin, à 8 h. 30. Départ: sommet du Grand-Pont, direction gare CFF.

C'est à elle qu'échoit l'honneur de

Une nouveauté pour camions!

Elévateur et pelle hydraulique AMUBA

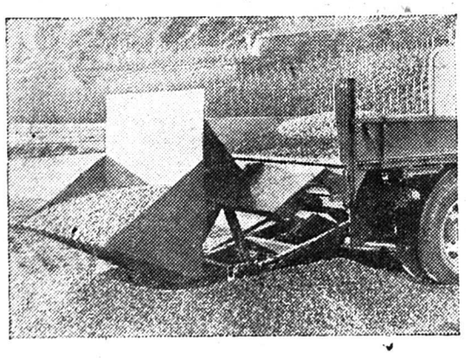

COUTURIER S. A.

CONSTRUCTEURS

SION — Tél. 220,77

Agence:

Fiat — Dodge — Willys Jeep — Simca

Ondine

American LIME soda

La nouvelle boisson douce

de la Distillerie Coudray ff. & Cie, Sion

Pour

Fr. 6900.-

OPEL-OLYMPIA

4 vitesses, 8 PS, roues indépendantes

Pour

Fr. 9900.-

OPEL-CAPTAIN

6 cyl. 13 PS.

Demandez un essai de ces véhicules

Vous ne serez pas déçu !

GARAGE DU RHÔNE — SION

Félix Gagliardi — Tél. 2 21 33

jouer pendant le service divin à Ardon et de clore la manifestation.

La rentrée s'effectuera par le train arrivant en gare de Sion à 20 h. 22. L'Harmonie se rendra ensuite en cortège jusqu'au local.

BIENVENUE AUX GARAGISTES SUISSES

Samedi et dimanche 28-29 mai, aura lieu à Sion, l'assemblée générale de l'Union des garagistes suisses qui se tiendra sous la présidence de M. Moosmann, de Berne. On compte qu'il y aura environ 250 participants. Nous sommes heureux que les garagistes suisses aient choisi Sion comme lieu de leur assemblée annuelle et nous leur souhaitons une cordiale bienvenue en nos murs; le beau temps et beaucoup de succès.

UN LIVRE DE M. LE VICAIRE CLOVIS LUGON

Les Editions Ouvrières-Economie et Humanisme présentent le premier ouvrage historique en langue française sur les « Réductions » de l'Amérique du Sud au XVIIe siècle, premier ouvrage utilisant les sources espagnoles, portugaises, allemandes et italiennes.

Pendant un siècle et demi, un peuple immense a connu un christianisme heureux. La société guaranie était une république communiste, elle était également une république chrétienne.

Et cela à une époque où l'absolutisme était triomphant, à une époque où le colonialisme hispano-portugais le plus féroce décimait des peuples entiers.

Sur ces fameuses « réductions » de l'Amérique du Sud, que de mensonges, que de calomnies ont été écrites !

L'historien suisse Lugon s'est donné pour tâche de lever le voile qui masque depuis deux siècles une expérience remarquable d'organisation sociale, économique et politique, tout entière basée sur un communisme intégral. Mais de quel communisme s'agissait-il ? Quels étaient donc ces chrétiens ? C'est là où l'œuvre de Lugon apporte des documents authentiques et irréfutables.

L'auteur se livre à une critique serrée de l'expérience guaranie. Il montre les erreurs commises par les Pères Jésuites mais il les situe dans leur contexte historique et la vérité s'en dégage plus sûrement.

Faut-il ajouter que cet ouvrage, qui reste un livre rigoureusement historique, se lit comme le plus passionnant des romans d'aventures.

UNE CHORALE GENEVOISE A SION

Nous apprenons que la Chorale des Eaux-Vives, de Genève, sera de passage à Sion dimanche prochain et qu'elle donnera un concert à l'Hôtel de la Planta entre 17 et 18 heures.

Bienvenue à nos hôtes choraliens.

TIR EN CAMPAGNE 1949

Samedi et dimanche, au Stand de la Cible de Sion ont eu lieu les tirs de Sections en campagne. Ils furent organisés par la Société de Sous-officiers de Sion et environs et inspectés par les officiers de tir cap. Rob. Mayor et plt. A. Burgener. Douze sections ont participé dont voici les résultats obtenus :

Fusil. — Cat. I : Sion « La Cible » 70,246; cat. II : St-Léonard « La Villageoise », 69,446, Ayent «Union» 68,830; cat. III Vétroz 73,128, Bramois « Tireurs de la Borgne » 73,014; Grimisuat 66,930; Sion « Sous-off. » 66,333; cat. IV : Nax « Edelweiss » 72,125; Uvrier « La Campagnarde, 71,456; Granges « Tir Militaire », 66,144; Hte-Nendaz « Le Chamois », 63,231; Vernamiège « Emyléa », 54,795.

Pistolet. — Cat. II : Sion « La Cible », 79,222; St-Léonard « La Villageoise » 75,250; cat. III : Sion « Sous-Officiers » 77,932..

Fusil. — Distinctions : 31; mentions féd. 73; mentions cant. : 24.

Pistolet. — Distinctions : 11; ment féd. : 27; mentions cant. : 15.

Les Sports

FOOTBALL

Plusieurs rencontres à caractère éliminatoire se son disputées hier en terre valaisanne, à l'occasion de la fête de l'Ascension. Résultats :

Sierre II-Saxon 1 2-1 (pour le titre valaisan de troisième ligue). Le vainqueur jouera contre le champion genevois pour la promotion en deuxième ligue.

Fully I-Grône II 5-2 (le dernier nommé est relégué de troisième en quatrième ligue).

Vernayaz-St-Maurice II 2-0 (Vernayaz est promu en troisième ligue).

Pour le championnat cantonal de série A, Martigny II-Sion II 5-2 (le vainqueur est champion du groupe II).

Deuxième éliminatoire pour le titre série juniors : Sion-Monthey 3-4.

AVANT UN MATCH

On nous informe que l'équipe de football de la Banque Cantonale du Valais, managée par M. Walter Jost, rencontrera celle de la Ciba, le samedi 28 mai 1949, à Monthey.

PAROISSE DE SION
SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 29 mai
Sixième dimanche après Pâques

Messes basses : 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30; 7 h. messe et sermon. Eglise de l'ancien Hôpital : messe basse; 9 h. Châteauneuf-Village : messe et sermon; 8 h. Cathédrale : messe des Ecoles; 8 h. 45 messe chantée et sermon allemand; 10 h. *Office paroissial;* 11 h. 30 messe basse et sermon; 16 h. Vêpres; 20 h. *Dévotion du mois de Marie.* Chapelet et bénédiction du S. Sacrement.

MESSE AUX MAYENS DE SION

Dimanche 29 mai, à la chapelle d'en haut, à 10 h.

EGLISE RÉFORMÉE

Dimanche 29: Journée protestante valaisanne à Saxon.

Dans nos Sociétés...

Sous-officiers. — Ce soir, à l'Hôtel de la Planta (Carnotzet), conférence de M. le major Roch de Diesbach, organisées par la Société des officiers. Vous êtes invités à y participer.

Chœur mixte de la Cathédrale. — Vendredi 27 mai à 20 h. 30, répétition générale au local.

Dimanche 29 mai, promenade annuelle.

Chanson Valaisanne. — Samedi 28 mai à 21 h. 15, rendez-vous au local en costume. Orchestre de chambre. Samedi à 18 heures, répétition.

C.A.S. Groupe de Sion. — Dimanche 5 juin (Pentecôte). Assemblée générale de printemps du Monte-Rosa à Zermatt. (Voir programme dans la « Cordée »). Pour permettre une bonne organisation de la fête et la commande du billet collectif Viège-Zermatt, les participants voudront bien s'inscrire auprès du président Dr Pierre Allet, jusqu'au mercredi 1er juin au plus tard, en versant le prix du billet, soit Fr. 7.40.

Pharmacie de service. — Fassmeyer, jusqu'à samedi soir. Dimanche : pharmacie Darbellay.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie reçues lors du grand deuil qui l'a frappée, la famille de M. Guerino ROMBALDI remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

La bonne montre
à l'Horlogerie-Bijouterie
DONZÉ & FARINE
Rue de Rhône — Sion
Toutes réparations soignées.

FIAT
BON PLACEMENT
Agence officielle :
SION - Couturier S. A. Tél. 2 20 77
Vente et service :
Brigue - Sierre - Crans-Montana
Martigny - Monthey - Charrat - Vionnaz

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

Pour les cardiaques et les névropathes qui désirent regagner la **santé du cœur et des nerfs**
les comprimés aux herbes *HELVESAN-5* (fr. 3.50) constituent une aide efficace. Certains médecins ordonnent le traitement simultané de *HELVESAN-5* et *CIRCULAN* à fr. 10.75 (contre les troubles de la circulation, qui affaiblissent le cœur). Extraits de plantes. Chez votre pharmacien et droguiste. Dépôt : Etablissement R. BARBEROT S. A., GENEVE.
Helvesan-5 et **CIRCULAN**

LE SOLUBLE MARTIGNY
Des formules bien étudiées !
De hauts dosages ! !
Pour le plus juste prix ! !
Fabriqué par la
S. P. A. Engrais de Martigny
S'adresser à la
Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, à SION
ou à ses Agents locaux
Demandez notre prospectus détaillé.

Les jus de fruits d'Oberarch
un délice pour personnes saines ou malades, pour jeunes et vieux !

SITUATION
Maison de commerce cherche un
Directeur-actionnaire
énergique, possédant bonne formation commerciale, ardent au travail et capable.
Part de capital actions offerte: fr. 10 à 20,000.—.
Seules les personnes possédant de sérieuses références adresseront leurs offres à **Me Emile Taugwalder, notaire, à Sion.**

DIMANCHE 29 MAI 1949, DÈS 14 H.
(après-midi et soirée)
CAFÉ DE LA BELLE-OMBRE
PONT DE BRAMOIS
LOTO
de la Société des Tireurs de la Borgne de Bramois
agrémenté par des productions de la fanfare « Laurentia » et du Chœur mixte « Ste Cécile ».
Nombreux et beaux lots
Il y aura à... écouter, à boire et à manger !
Invitation cordiale.

Cyclistes Ne faites pas l'achat d'une bicyclette sans avoir consulté les **CYCLES DELEZ**
Toute la gamme en magasin ainsi que ses magnifiques occasions complètement revisées. Consultez-nous et nous vous conseillerons utilement, pas d'intermédiaire, et à des prix sans concurrence. Les couples de vélos radio seront exposés dans les vitrines de Martigny du 25 avril au 30 mai, ensuite ils seront exposés à Sion du 16 au 31 mai (création Delez). Sur demande, facilité de paiement.
SION, V. Martin - Martigny, R. Mudry.

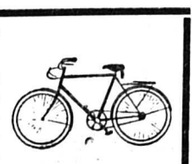

On achèterait d'occasion
caisse enregistreuse
en bon état d'usage.
Faire offres détaillées sous chiffres P 6895 S à Publicitas, Sion.

Un beau choix dans nos
robes
d'été, pour dames et fillettes
A. Bortis
Avenue de la gare, SION
(anc. Prix de Fabrique)

A vendre
char léger No 11 pour la montagne, avec échelle. Faute d'emploi.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3480.

A vendre
chambre à manger, dressoir, 6 chaises, grande table ovale, chêne massif, style ancien. Fr. 500.—. Offres à R. GUDEL, Gare 29, Montreux.

(Employé fixe) jeune ménage cherche
appartement
3 chambres, cuisine et confort.
S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P 6481 S.

cuisinière
demandée, connaissant la restauration, cuisine électrique moderne. Bons gages
Hôtel Saanerhof, **Saanen** s. Gstaad.

Vacances
alt. 1300 m. appartement neuf, confort, 2 chambres et cuisine, à louer dès le 1er juin.
Tél. au 2 15 57.

A vendre
dans la banlieue de Sion superbe propriété de rapport avec 250 arbres environ, et comprenant maison d'habitation, grange, écurie, hangar, poulailler. Le tout à l'état de neuf. Affaire de 1er ordre.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3482.

A louer, avenue de Tourbillon, beaux
locaux
pour atelier, bureaux, commerce etc.
Ecrire Case postale, Sion, No 52 197.

A vendre à 5 minutes de Crans,
CHALET
de 4 pièces, bains, cave, garage. Très bas prix.
S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 6905.

A louer aux Mayens de Sion
CHALET
saison ou mois, 2 beaux appartements 4 chambres et cuisine, 6 et 7 lits, cuisine électrique, bain, à proximité de tout.
S'adresser M. Bonvin-Jost, Sion. Tél. 2 10 57.

A vendre
un char à pont d'occasion. Bas prix.
S'adresser à André Bitschnau, agriculteur, Bramois.

La Coopérative de Consommation répond :

1. — Dans sa circulaire-réclame elle n'a pas attaqué les commerçants ! Elle laisse le public comparer les méthodes.
2. — Le mouvement coopératif est assez connu en Ville de Sion (coop. de consom., coop. d'habitations, d'achats et de vente des vins, miels, lait, œufs, etc.), pour nous abstenir de citer des auteurs ou orateurs de tous les milieux reconnaissant le but **social** des coopératives.
3. — L'art. 12 de nos statuts précise que **l'excédent** du compte annuel sera réparti comme suit :
   a) 80% aux associés au prorata de leurs achats ;
   b) 20% au fonds de réserve de la Société.
   Le bénéfice reste donc dans le pays sous la forme d'escomptes et de ristournes **aux acheteurs.**
4. — Que ce soit l'USC ou l'Usego qui fournissent les articles que le Valais ne peut produire, l'essentiel est que ces produits soient mis au meilleur compte possible à la disposition des consommateurs. C'est notre but qui est atteint par les moyens suivants :
   Un grand choix dans les articles de marques privées ;
   La gamme des produits avantageux marque COOP ;
   De la marchandise fraîche et de qualité ;
   Un service rapide — La distribution à domicile ;
   Un escompte de 6% sur toutes nos fiches ;
   Une ristourne de 2% aux sociétaires (sur les achats et non sur les escomptes).

Tous ceux qui le désirent peuvent vérifier nos renseignements ci-dessus. — Ils seront les bienvenus dans nos magasins, place du Midi et Châteauneuf.

Femme de ménage
est demandée pour tous les jours, de midi à 14 heures, à partir du 1er juin.
S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 6778 S.

Foin
A vendre foin sur pieds, à Pont de la Morge, 1136 m².
Faire offres à Pierre Roch, Condémines, Sion.

A vendre pour cessation de commerce, très bonne
boulangerie-pâtisserie
Four électrique. Chiffre d'affaire intéressant. Faire offres à M. Pahud, Gryon s. Bex. Tél. 5 32 12.

jeune fille
cherche place pour aider au ménage et garder les enfants, pour la saison d'été.
S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3484.

A louer
bureau
avec salle d'attente et guichet, état de neuf, au centre de la ville. Libre de suite. A la même adresse, grande salle pour société.
S'adresser P. Delacombaz, Rue de Conthey, Sion.

Camion International
modèle 1939-40, en bon état, 4 t., moteur Diesel, pneus 32×6 à 6 %, freins hydrauliques et sur échapt. à Fr. 9 000.—, faute d'emploi. Urgent.
Ecrire sous chiffre **N 41528 X, Publicitas, Genève.**

Peugeot
A vendre une Peugeot 202, 6 CV., modèle 1948, roulé 10 000 km. avec impôt et assurances, payés pour l'année. Prix Fr. 5,500.—.
Garage Lugon, Ardon. Tél. 4 12 50.

A vendre dans les environs de Sion,
bâtiment
avec 3 appartements, petite grange-écurie et hangar.
S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 6886 S.

Personne
d'un certain âge, pouvant travailler un peu, désirerait trouver, dans pensionnat catholique de préférence en plaine, compagnie et tranquillité.
Adresse sous chiffres P 6592 S, Publicitas, Sion.

A vendre pour cause de double emploi, un
buffet de cuisine
un petit canapé, et un réchaud électrique à une plaque. Le tout pour Fr. 150.—.
S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 6813 S.

Poireaux
beaux plantons, grosse quantité chez **J. PASCHE,** Les Bochettes, **Corsier s.** Vevey. Tél. 5 28 69.

On cherche à l'année, une
aide-cuisinière
S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 6906 S.

GUERRE AUX MITES
Naphtaline en boules, et en poudre, Chlorocamphre, Trix en poudre et en liquide, Flit, Sacs antimites, Vaporisateurs etc.
DROGUERIE SEDUNOISE
Tél. 2 13 61

Dr G. Aymon
F. M. H. médecine interne
de retour

Frigidaire

Plus de 30,000 installations en Suisse

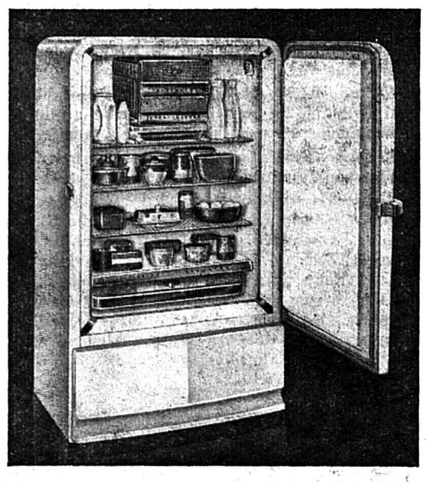

Installations commerciales

Armoires, sorbetières, froid central, chambres froides et de congélation, réfrigération de comptoirs, conservateurs, etc.

Armoires ménagères

modèles divers ; derniers perfectionnements de la technique frigorifique.

5 ans de garantie

Quelques modèles d'occasion dans les armoires ménagères.
Etude et projets sont établis gratuitement sur demande, par personnel technique spécialisé.

« Chaque FRIGIDAIRE est une armoire frigorifique, mais chaque armoire frigorifique n'est pas un FRIGIDAIRE ».

Agence pour le Valais

R. NICOLAS Electricité SION

MARTIGNY : Jean Pfammatter, chef-monteur

Sous-agents : Fernand Borella, électricien, Monthey
Francis Bender, électricien, Fully
Jean Antonelli, Pont de la Morge
Services Industriels, Sierre.
Jules Albrecht, électricien, Viège
Wyss & Fux A. G., Brigue-Viège

SOCIÉTÉ CAFÉ **KAISER** SOCIÉTÉ CAFÉ

FRUITS SECS
Pour manger crus et pour compotes. — p. ex. nos beaux fruits assortis, soit prunes, abricots, pêches, poires jaunes et pommes aigres. Très avantageux !
le sachet-cello de 250 gr.
fr. 1.25 seulement

Le bouquetin racé

qui figure sur chaque paquet de PECTORAL est garant d'un café noir parfait. Quand vous voudrez savourer un café noir exquis, qui fasse vraiment plaisir, souvenez-vous du bouquetin.

PECTORAL

„le complément du café noir"

Demandez PECTORAL dans les bonnes épiceries en paquets de 100 grammes à 42 cts.
THOMI & FRANCK S.A. BALE

Coutellerie LEYAT Sion

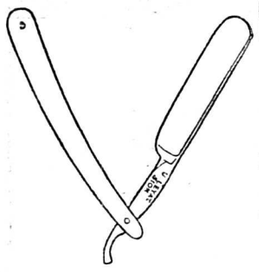

Grand-Pont
(vis-à-vis de la fontaine)

RASOIRS - Ciseaux - Sécateurs
Articles pour cadeaux - Pêche

COUTEAUX
de boucherie
de poche,
de table.

à l'heure du dessert
UN BON CAFÉ
ARÔMATIQUE

Pas de vrai repas sans vin
Pas de bon repas sans...

Café PELCO

Chaque paquet contient un « **Bon de voyage** »
Dans toutes les bonnes épiceries.

CHARCUTERIES TESSINOISES

Saucisses de porc	Fr. 5.—	le kg.
Lard maigre roulé	7.50	»
Lard gras	6.—	»
Salami à la paysanne	4.50	»
Mortadella	6.50	»
Salami Ia	13.—	»
Salami IIa	8.—	»
Salametti Ia	10.—	»
Salametti IIa	6.—	»
Ravioli, avec viande	—.60	100 gr.

Expédition contre remboursement. Franco à partir de Fr. 40.—
Boucherie - Charcuterie *P. FIORI, Locarno* - Tél. 7 15 72

ECOLES TAMÉ

TAMÉ enseigne vite et bien. Se sécoles renommées depuis 30 ans dans toute la Suisse enseignent une langue en 2 mois (Diplôme langue en 3) et le secrétariat en 4. (Diplôme) (Par correspondance en 6) Cours de vacances. *Ecoles Tamé, Sion, tél. 2 23 05,* Lucerne, Zurich, Neuchâtel, Bellinzona, Fribourg.

IMPRIMERIE GESSLER — Tl. 2 19 05 — Av. Gare — SION

Maison familiale

neuve 3-4 pièces, confort, grand jardin arborisé clôturé, à vendre ou à louer, situation tranquille, 5 minutes gare **Renens** Vaud. Prix 48 000.— francs.

S'adresser Chalet « Mon Etoile », **Les Mayens** s. Sion. Téléphone 2 19 73.

POUR PROTÉGER VOS RECETTES SEULE UNE « NATIONAL » EST EFFICACE

National

S. A. des Caisses Enregistreuses « National »
M. Vuille-Anthamatten, Sion, tél. 2 20 67

A VENDRE D'OCCASION !

50 baignoires

émaillées, sur pieds et à murer Lavabos faïence à 2 robinets. Eviers grès, égouttoirs métal. W.-C. avec réservoir de chasse.

25 chaudières

à lessive à bois, 165 litres, foyer à circulation, en tôle galvanisée, garanties, Fr. 95.-, avec chaudron neuf, Fr. 145.-.

COMPTOIR SANITAIRE S A
9, rue des Alpes, GENÈVE
Tél. 2 25 43. - On expédie

CHARCUTERIE

Gendarmes, la paire —.70; Cervelas, la paire —.60; Saucisses d'Emmenthal, la paire —.70; Saucisses au cumin, la paire —.30; Saucisses fumées, se conservant bien, le ½ kg. 2.50; Mortadelle, se conservant bien, le ½ kg. 2.20; Viande fumée à cuire, le ½ kg. 2.50;

Expédie en tout temps par remboursement.

Boucherie chevaline, M. GRUNDER, Berne. Metzgergasse 24. Tél. 2 29 92.

Gentille

sommelière

est demandée pour la saison.
S'adresser à l'Hôtel de la Tour Monsalvens (Gruyère). Tél. (029) 3 15 06.

Places vacantes

dans hôtels, commerces, familles, pour jeunes filles possédant bons certificats.

Bureau « La Valaisanne », Sion, tél. 2.18.03, Avenue de Tourbillon.

Fr. 1385

oder Fr. 200.— bis zur Lieferung und 30 monatliche Raten à Fr. 40.— erhalten Sie dieses schöne Umbauschlafzimmer. Vorzahlungen möglich — Lieferung frachtfrei. — Verlangen Sie unverbindlich die Photo 18/25 cm durch
Mobilia A.G., Olten

JEUNE HOMME

Suisse allemand, 23 ans, cherche place dans entreprise de construction. Accepterait tout autre emploi. Entrée immédiate. **Offres sous chiffre P 26714 T Publicitas, Aarau.**

Jeune personne

cherche à faire des remplacements dans café ou dans ménages, deux jours par semaine.

S'adresser à Publicitas Sion sous chiffres P 6807 S.

On demande pour tout de suite,

Personne

capable, pour le ménage et la cuisine.

S'adr. **au bureau du Journal** sous chiffre 3483.

Cause double emploi à vendre un

buffet de cuisine

et 1 petit canapé, ainsi qu'un réchaud électrique à 1 plaque. Fr. 150.— le tout.

S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 6813 S.

Bâche

caoutchoutée, superbe occasion, souple, légère, 6×4 m., conviendrait pour éclaireurs, forains, automobiles.

S'adresser Chalet « Mon Etoile », **Les Mayens** s. Sion. Téléphone 2 19 73.

Cartes de loto

En vente à l'IMPRIMERIE GESSLER

76

Nostradamus

DE MICHEL ZEVACO

— Ah ! Ah ! grinça-t-il, il s'agit d'en découdre ?

Les neuf rapières tombèrent sur lui toutes ensemble. Le Royal s'accula et sa rapière décrivit une zébrure d'acier.

— Sus ! Sus ! rugit Lagarde.

— A mort. A nous sa tête ! vociféra l'escadron de fer.

Nos quatre estafiers, transformés par l'escadron volant en spadassins de cour, s'étaient arrêtés devant le pont-levis. Eux aussi virent cet homme qui, à grands pas, traversait le pont, et qui passa en les bousculant. Ils demeurèrent ébahis. Déjà, Le Royal disparaissait au fond de la nuit.

— Sacrament, gronda Bouracan, c'est sa poigne...

— Vé, fit Strapafar, c'est lou pigeoun, mes enfants...

— C'est bien lui ! murmura Trinquemaille.

— Andiamo ! cria Corpodibale. Au diable les donzelles, le Louvre, les rois, les reines ! Mon roi, c'est Beaurevers.

Ils allaient s'élancer pour le retrouver.

A cet instant, Djinno s'avança, et, avec force courbettes :

— Vous ne pouvez attendre dans la rue. Entrez, messeigneurs. Il y a pour vous une collation. D'ailleurs, la reine le veut.

Ils hésitèrent. Mais Le Royal était loin. La reine commandait... L'oreille basse, ils franchirent le pont qui se releva.

Catherine de Médicis était entrée dans le cabinet de Nostradamus qui se leva.

— Maître, dit-elle en s'asseyant, je ne vis plus. Aucune de vos promesses ne se réalise. Pourtant, je dois croire en votre pouvoir.

— Que vous-ai-je donc promis, madame ?

— Tout ! fit sourdement Catherine.

— Rien ! dit Nostradamus. J'ai été l'interprète. J'ai dit ce qui sera. Je ne promets que ce que je puis tenir, moi. Vous avez demandé si votre fils Henri régnerait. Il vous a été répondu que sûrement un jour vous le verriez sur le trône. Et bien ! attendez, madame !

— Mais le roi ? balbutia Catherine.

— Il vous a été dit que le roi mourrait de mort violente. Il mourra.

— Quand ? palpita la reine.

— Avant la fin du présent mois, ce sera fait.

— Ecoutez, maître. Si ce que vous dites est vrai, pourquoi Lagarde a-t-il échoué ? Pourquoi ce misérable Beaurevers s'est-il trouvé à temps pour sauver celui qui est condamné ?

— Vous haïssez Beaurevers, madame ?

— Oui. Non seulement parce qu'il a sauvé le roi, mais encore parce qu'il sait une chose que Montgomery et moi nous savions seuls. Je ne vous compte pas. Qui l'a instruit ? Qui lui a dit que mon fils Henri n'est pas le fils du roi ?...

Nostradamus ne répondit pas.

— Il le sait, fit-elle. C'est là un secret qui tue, maître...

Elle fixa un regard menaçant sur Nostradamus.

— Vous pouvez tuer votre époux, dit-il, comme vous avez tué François ; vous pouvez tuer Beaurevers portant un secret dont on meurt. Mais vous ne pouvez rien contre moi. Il ne vous a pas été dit que le roi serait assassiné par Lagarde. Il vous a été annoncé que le roi succomberait sous le fer de Montgomery. Et ce sera bien ainsi. Encore une fois, madame, tout est logique. Il sera naturel que le roi de France meure frappé par l'arme de Montgomery...

— Gabriel, balbutia la reine en se passant la main sur le front. Je le connais. Jamais Montgomery tuera le roi !

— On ne vous a pas dit que Montgomery tuerait le roi madame. On vous a dit seulement que le roi tomberait sous le fer de Montgomery. Ce sera fait avant la fin du mois. Et tenez, vous m'avez apporté une épée qui a appartenu à Montgomery, n'est-ce pas ?

— Vous me l'avez demandée. Eh bien ?

— Eh bien ! en ce moment, cette épée est aux mains de l'homme qui doit tuer le roi.

La figure de la reine se colora d'un rapide afflux de sang.

— Oui, songeait Nostradamus, j'ai eu cette faiblesse de vouloir aider le destin. J'ai changé l'épée de Beaurevers, qui porte maintenant l'épée de Montgomry. Qui sait si cette substitution n'a pas été prévue ?... Oui, cela doit être ainsi. Henri ne peut être tué à la fois par Montgomery et par Beaurevers. C'est Beaurevers seul qui est l'instrument...

Il reprit tout haut :

— N'avez-vous rien de plus à me demander, madame ?

Catherine leva les yeux sur le mage.

— Non, je n'ai plus rien à vous demander. Mais il est dans mon esprit une sombre question.. Vous m'avez dit un soir qu'on peut ressusciter les morts. Oh ! non pas seulement évoquer leur ombre. Cela, je le sais. J'ai vu ! Je parle de les ressusciter. Avez-vous jamais tenté cette opération ?

— Non, madame.

— Mais s'il le fallait, vous la tenteriez ?

— Oui. Sur une personne qui me serait chère. Mais je n'en connais pas. Mon cœur est mort à toute affection.

— Mais vous persistez à croire que ce prodige est possible ?

Nostradamus, d'une voix de certitude, dit alors :

— Nous appelons impossibles les phénomènes qui ne se sont pas encore produits, ou qui semblent aller à l'encontre des lois de la nature. Mais, qu'est-ce qu'une loi de la nature pour l'ignorance humaine ? C'est seulement la constatation d'un fait toujours répété. Nous n'avons vu aucun être réellement privé de la vie se relever, revivre. Et nous disons : la résurrection, ou la réincarnation est impossible parce qu'elle est contraire à une loi de la nature. En réalité, contre la résurrection ou la réincarnation c'est que, jusqu'à présent, la plupart des hommes n'ont vu aucune résurrection... mais ce n'est pas une preuve. C'est une probabilité...

Cet esprit hardi se plaisait à ses spéculations.

— Voici un être vivant, continua-t-il. Un millième de seconde s'écoule, et il ne vit plus. L'instant d'avant, il vivait. L'instant d'après, il est cadavre. Que s'est-il passé?... Si je l'examine, je trouve les mêmes os, les mêmes muscles, les mêmes nerfs, en même quantité, en même disposition, le même sang en même poids. C'est le même être. Il était vivant. Il est cadavre. On dit : il y avait quelque chose dans l'être vivant. Ce quelque chose n'est plus dans le cadavre. Et voilà la mort expliquée. Eh bien ! renversons cette affirmation, et disons : « Quelque chose qui n'était pas dans l'être vivant vient d'y entrer, et voilà un cadavre ! »

— Quelque chose ! La mort ! C'est la mort qui est entrée...

— La mort ! Terme vague. On disait : « Il manque quelque chose à ce cadavre qui ne manquait pas à l'être vivant ». En réalité, on se contentait de remarquer que le mouvement, la sensibilité, la marche du sang manquent au cadavre, alors qu'ils ne manquent pas à l'être vivant. C'était dire: la vie manque au cadavre. C'était une constatation sans plus. Mais moi, madame, moi qui suis entré dans les demeures de la mort je dis au contraire : « Il y a quelque chose dans ce cadavre qui n'était pas dans l'être vivant ! » Dans la première thèse, impossibilité de résurrection naturelle. Car où prendre le quelque chose qui était dans le vivant et qui n'est plus dans le cadavre ?... Avec ma thèse, la résurrection naturelle. Car où prendre le quelque chose qui était dans le vivant et qui n'est plus dans le cadavre ?...

(à suivre)